

# PROGRAMME DE FORMATION

## LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AU TÉLÉTRAVAIL

### **PUBLIC**

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de la prévention des risques professionnels.

### **OBJECTIFS**

- Connaître le cadre légal et les différentes modalités du télétravail
- Organiser le télétravail en toute sécurité juridique
- Analyser les risques liés au télétravail
- Définir et mener des actions de prévention en lien avec l'analyse des risques

### **ORGANISATION, DURÉE, DATE**

Date : le mardi 15 novembre 2022

Durée : de 9h00 à 17h00

Lieu : AIRM-SIEL - 26 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 69330 MEYZIEU

# POINTS CLÉS DE LA FORMATION

## COMMENT METTRE EN PLACE LE TÉLÉTRAVAIL ?

- Les différentes formes de télétravail
- La nécessité ou pas d'un acte juridique
- Télétravail volontaire/télétravail imposé
- Définir les activités éligibles

## LE STATUT DE TÉLÉTRAVAILLEUR

- Égalité de droits
- Gérer le temps de travail
- Les conséquences salariales : rémunération, avantages sociaux, frais ...
- Les points d'attention : contrôle de l'activité, maintenir le lien, la sécurité du télétravailleur ...

## L'ANALYSE DES RISQUES LIÉS AU TÉLÉTRAVAIL

- Comment réaliser l'analyse des risques
- L'intégration dans le Document Unique d'évaluation des Risques (DUER)
- Suivre la qualité de vie au travail des télétravailleurs

## LES ACTIONS DE PRÉVENTION

- Formation managers et télétravailleurs
- Savoir définir les règles du télétravail
- Savoir communiquer efficacement dans le cadre du travail à distance
- L'aménagement du poste de travail du télétravailleur : des équipements aux postures de travail
- Retours d'expériences sur des actions déjà mises en œuvre en entreprise (avantage et inconvénients)



Mouvement des Entreprises de France Lyon-Rhône  
60, avenue Jean Mermoz , 69384 Lyon Cedex 08  
T. +33 (04) 78 77 07 01 / F. +33 (04) 78 88 07 00

contact@medeflyonrhone.com  
www.medeflyonrhone.fr